

Note N° 66...../ 74

Emanant de la Sous-Direction
des Etudes et de la Planification

Tunis, le 22 Février 1974

NOTE-CIRCULAIRE

A

L'Attention de Messieurs les Chefs d'Etablissements
comportant des Filières d'Enseignement Professionnel
et Technique.

Objet : Enquête sur l'enseignement professionnel et technique

En cette phase terminale de rectification des travaux de reconstitution de séries statistiques à partir de l'année scolaire 1970-1971.

Eu égard aux tâches particulièrement absorbantes qui seront vôtres dès la fin du mois de Février : Conseils de classes, préparation des examens de fin de scolarité, etc...

Messieurs les Chefs des Etablissements concernés sont priés de fournir au personnel d'enquête toute l'aide requise pour clôturer les travaux à bref délai.

L'aide consisterait en :

- Personnel de secrétariat, en vue d'accélérer la rectification et la présentation normalisée des données.
- L'exploitation concertée des documents synthétiques tenus par les établissements, documents dont les plus utiles pour saisir les effectifs classés en nouveaux et redoublants à différentes périodes de l'année scolaire - sont le registre du conseil des classes et le registre des transferts.

Pour ampliation
certifiée conforme
le Chef du Cabinet

Le Ministre de l'Education Nationale
Driss GUIGA


Taoufik RABAH